



Une institution diplomatique pour la formation, la recherche, l'appui-consultation et l'enseignement supérieur A Diplomatic Institution for Training, Research, Support-Consultancy and Higher Education

278 Avenue Bendogo (28.668) – 01 B.P. 1756, OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso) – Tél.: +22625 40 86 95 / 25 36 47 62 – Fax : +22625 36 47 30 – www.paidafrica.org – E-mail: ipd.aos@paidafrica.org / ipdaos@fasonet.bf

Le CARNET DU STAGIAIRE

SOMMAIRE

I-	PRESENTATION DE L'IPD/AOS	4
II-	Vision, Missions, Credo.....	4
II.1	Vision	4
II.2	Missions	4
II.3	Credo	4
III-	Domaines d'activités.....	5
III.1	Formations.....	5
III.2	Les types de formation	5
i.	Les formations de longue durée	5
ii.	Les formations de courte durée et séminaires.....	5
IV-	Projets actuels	6
V-	Programme année académique	7
VI-	La réforme LMD, une exigence pour l'Afrique et une chance pour nos étudiants :	8
VII-	Résumé du régime des études et de la vie universitaire.....	10
VII.1	Organisation des études	10
VII.2	Participation aux cours	10
VII.3	Les sessions d'évaluation	10
VII.4	Participations aux examens	10
1.1	Conditions d'admission en année supérieure	11
1.1	Conditions de redoublement.....	11
1.1	Division de l'année académique	11
VII.5	Programmation des cours	11
VII.6	Régime de contrôle	11
VII.7	Conditions d'entrée en salle	12
VII.8	Les retards.....	12
VII.9	Les absences	12
VII.10	Autorisation d'absence	12

VII.11	Attitudes et comportements	12
VII.12	Conditions d'hygiène et de respect des lieux et des personnes	13
VII.13	Sanctions et récompenses	13
VII.14	Nomination du jury.....	13
VII.15	Délibération du jury.....	13
VII.16	Contentieux.....	14
VII.17	Dispositions particulières	14
VIII-	CONTENU DE LA FORMATION L1 L2 L3	16
VIII.1	Cursus formation IPD-AOS.....	16
iii.	Licence 1	16
iv.	Licence 2.....	17
v.	Licence 3.....	18
VIII.2	Programme de formation PRAT	19
vi.	Master 1	19
vii.	Master 2	20
VIII.3	Programme de formation TSIG	21
viii.	Master 1	21
ix.	Master 2	21
VIII.4	Programme de la formation AIT	23
VIII.4.1	Master 1	23
VIII.4.2	Master 2	23
VIII.5	PROGRAMME GPD	25
x.	Master 1	25
xi.	Master 2	26
VIII.6	Programme de formation MPMR.....	27
xii.	Master 1	27
xiii.	Master 2	28

I- PRESENTATION DE L'IPD/AOS

L'Institut Panafricain pour le Développement région Afrique de l'Ouest - Sahel (IPD/AOS), est une émanation de l'Association Internationale Institut Panafricain pour le Développement (IPD). L'IPD/AOS dont le siège régional est à Ouagadougou depuis le 5 août 1977, couvre 10 pays (Bénin ; Burkina Faso ; Cap Vert ; Côte d'Ivoire ; Guinée Bissau ; Guinée Conakry ; Mali ; Niger ; Sénégal et Togo)

Il œuvre à la promotion d'un développement durable des populations rurales, et urbaines. Il s'est spécialisé dans la formation des cadres supérieurs à travers cinq filières qui sont :

- Planification Régionale et Aménagement du Territoire (PRAT)
- Télédétection et Système d'Information Géographique (TSIG)
- Genre Population et Développement (GPD)
- Management des Projets et Microréalisations (MPMR)
- Agriculture et Innovations Technologiques (AIT)
- Économie sociale et solidaire

A ce titre, et à partir de la mission générale de l'association IPD, il a décliné une vision, des missions et un credo.

II- Vision, Missions, Credo

II.1 Vision

L'IPD/AOS compte être le formateur et le conseiller des femmes et des hommes, acteurs du développement afin de promouvoir une société juste et équitable.

II.2 Missions

Les missions de l'IPD/AOS consistent à valoriser les actions de formation en :

- Garantissant un niveau élevé de satisfaction des personnes et des organisations bénéficiaires des formations
- Développant chez les bénéficiaires des formations une culture d'initiatives ;
- Faisant des personnes formées des managers modèles qui vulgarisent la formation reçue

II.3 Credo

Chasser l'ignorance, pour installer le savoir ;

Formation continue "diplômante" des agents et cadres du développement durable

III-Domaines d'activités

Les activités de l'IPD/AOS autour des pôles ci-après :

- La formation
- La recherche-Action et la recherche transfert,
- L'appui-conseil,
- Gestion des projets de Coopération technique.

III.1 Formations

L'IPD/AOS propose :

- Des formations initiales, continues et à la carte ;
- Plusieurs types (longue durée, courte durée et séminaires) ;
- A travers différents modes (In situ, sur site et E-learning) des formations qui permettent à tous les Africains selon leur environnement local d'en bénéficier

III.2 Les types de formation

i. Les formations de longue durée

En formation initiale et continue, l'IPD/AOS propose des formations aboutissant à l'obtention d'une Licence ou d'un Master dans les domaines du développement, encadrer par le système LMD compatible avec le CAMES (Conseil Africain et Malgache des Equivalence pour l'Enseignement Supérieur).

Ces formations de haut niveau préparent les étudiants formés à assumer des responsabilités de conception et de direction dans le développement de leurs pays respectifs.

Les principaux domaines couverts par ces formations sont :

- Le développement Durable,
- L'Economie Sociale et Solidaire,
- Le Management des Projets et Programmes de Développement,
- Le Développement et l'Intégration Régionale,
- La Planification Régionale et Aménagement du Territoire,
- La télédétection et les Systèmes d'Information Géographique. (Géomatique)

ii. Les formations de courte durée et séminaires

Les séminaires ont une durée inférieure ou égale à quatre semaines tandis que les formations de courte durée ont généralement une durée comprise entre 1 à 3 mois pour permettre à l'apprenant/bénéficiaire de pouvoir maîtriser un domaine spécifique des formations dispensées par l'IPD/AOS.

Au terme de ces formations l'apprenant reçoit une Attestation ou un certificat attestant de ses compétences dans le champ de formation suivi et généralement consulté pour évaluer l'apport et l'impact du renforcement de ses capacités dans son environnement de travail.

En fonction des problématiques posées dans les différentes régions d'Afrique, les instituts régionaux proposent des séminaires et des formations de courtes durées sur les principaux thèmes non exhaustifs ci-après :

- Les formations In situ,
- Les formations en E-learning,
- Les formations en alternance,
- La gestion de l'information documentaire et des archives,
- La planification, le suivi et l'évaluation des projets,
- L'animation sociale et le développement durable,
- Le développement institutionnel et organisationnel,
- Le développement participatif et communication,
- TIC et développement.

IV-Projets actuels

L'IPD-AOS a en charge la coordination du projet d'appui aux entreprises d'économie sociale et solidaire (PA-ESSA)

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est une économie basée sur la réponse à apporter aux populations locales à l'échelle d'un territoire : les mutuelles, coopératives et autres organisations fondées sur le principe de l'adhésion, ont démontré leur capacité à offrir des opportunités intéressantes d'emploi rural agricole et non agricole ainsi que d'emploi urbain (directement et/ou indirectement).

Les coopératives constituent un réel moteur au sein des communautés où elles se trouvent car elles montrent l'importance des valeurs démocratiques, de la solidarité et du respect des valeurs humaines et de l'environnement.

L'initiative a pour objet la mise en oeuvre de la vision Africaine en matière d'ESS et la visibilité des différentes organisations ESS Afrique.

A la suite du projet labo -raess qui est terminé depuis novembre 2016, l'IPD AOS et ses partenaires ont décidé de poursuivre l'initiative en l'ouvrant à tous les ESS en Afrique., d'où le redémarrage du projet en 2017 sous l'appellation PA-ESSA

V- Programme année académique

Période	Activités
Septembre- octobre 2019	Début des inscriptions
21 octobre 2019	Rentrée universitaire de la Licence 1 au Master 1
30 novembre 2019	Rentrée des classes de Master 2
15 décembres au 20 décembre 2019	Soutenance groupées
21 décembre 2019 au 06 janvier 2020	Congés de Noël
17 février 2020	Date limite d'envoi des thèmes de mémoires à la Direction des Etudes
21 mars au 30 mars 2020	Congés de Pâques
14 au 22 juin 2020	Sortie terrain à Kombissiri (tous les étudiants es)
25 juin 2020	Restitution des travaux de sortie terrain à l'IPD-AOS
03 juillet 2020	Délibération de la session normale
16 au 23 juillet 2020	Session de rattrapage
30 juillet 2020	Délibération de la session de rattrapage
15 décembre 2020	Soutenance groupée de la promotion 2019-2020

VI-La réforme LMD, une exigence pour l'Afrique et une chance pour nos étudiants :

L'Afrique francophone est rentrée depuis plus d'une décennie dans l'ambitieuse réforme Licence Master Doctorat. Le LMD est devenu une norme, un standard pour notre système d'enseignement et nous devons travailler à le renforcer et l'améliorer.

Le LMD est une exigence parce que c'est un standard international. Ce standard donne la chance à nos étudiants de compétir avec d'autres étudiants du monde et de continuer leurs études où bon leur semble.

L'IPD-AOS comme les autres instituts est embarqué dans cette réforme. Après des mois de travaux, le Conseil Scientifique et Pédagogique avec l'appui de consultants externes (cadres du Ministère des enseignements supérieurs et de la recherche scientifique, professeurs des universités publiques et privées du Burkina. ;)

Le LMD a toutefois des exigences au niveau des enseignants et des apprenants.

La grande différence entre le système LMD et l'ancien système est que dans le nouveau système, l'apprenant a une plus grande responsabilité. L'enseignant n'est plus le détenteur du savoir. Il devient le guide ou le coach pour vous accompagner à bon terme. En effet, à l'heure des nouvelles technologies, nous sommes inondé d'informations et on a accès à tous types d'informations, mais, le plus important est d'arriver à trier les informations et à construire la base de la connaissance et du savoir.

Le temps du « pare cœur » est révolu dans cette nouvelle donne. On doit lire, s'exercer et encore s'exercer.

C'est pour le cela le volume horaire est réduit par rapport à l'ancien programme où l'apprenant ne comptait que sur les notes du professeur pour apprendre. Avec le système LMD, le volume horaire des travaux étudiants est très important.

L'étudiant a le droit d'évaluer son instructeur et son organisation d'étude afin que ces derniers s'améliorent. C'est la même chose avec l'enseignant à qui on demande d'évaluer les apprenants pas seulement en terme de performance scolaire, mais également en terme de sociabilité, propreté, respects des heures, capacité à gérer ses émotions...

Le nouveau système à la croisée des chemins entre les enseignants qui étaient habitués au système classique fait grincer des dents pour les enseignants qui voient leurs autorités

diminuer (évaluation des enseignants et réduction des volumes horaires) et fait également des heureux qui ont plus de temps pour faire de la recherche et impliquer les apprenants dans leurs travaux.

Il n'y a pas un système meilleur, il y a le système où on a accepté de dompter, les deux comportant des avantages et des inconvénients ;

Enseigner autrement pose des problèmes de pédagogie ou d'andragogie. On ne peut plus faire des cours de 4 à 5 heures d'affilée. Nous devons doser nos interventions et laisser quelques jours aux apprenants pour digérer les informations et les traduire en travaux pratiques (lectures, exercices, expérimentations). Ensuite l'enseignant finit son cours avec les présentations des travaux et des directives pour aller plus loin.

Apprendre autrement permet à nos organisations de recherche d'être plus dynamique, de faire plus de recherche et de collaborer avec d'autres instituts dans le monde. La recherche appliquée devient plus centrale et les étudiants participent activement.

Apprendre autrement demande de la discipline et un grand sacrifice à cause de la multitude de travaux à faire.

Pour les stagiaires ou étudiants travailleurs, la tâche est très ardue. Il faut jongler entre les missions, les cours et les travaux pratiques ; c'est pour cela je conseille aux stagiaires de se préparer psychologiquement avant de s'inscrire et surtout d'abandonner les postes de responsabilité dans leurs organisations pour le temps des études afin d'avoir plus de temps pour les études.

Cependant, les unités d'enseignements permettent aux travailleurs de remettre en cause certaines pratiques et d'améliorer leurs prestations dans leurs services ou la qualité de leurs interventions. Les gains sont donc évidents à court terme.

Pour les étudiants à 100%, il faut accepter faire le terrain, être humble et vous adonner à la lecture pour être performant. Le temps dégagé hors de la classe permet à bon nombre de s'exercer aux petits métiers, d'avoir de petits contrats tout en étudiant. L'étudiant devient plus entreprenant et non coincé dans les murs d'une université. L'université s'ouvre donc à son environnement et participe plus aux initiatives de développement du pays.

VII- Résumé du régime des études et de la vie universitaire

VII.1 Organisation des études

L'année commence en octobre et finit en septembre de l'année suivante en période normal en prenant en compte les sorties de terrain et les sessions de rattrapage.

La licence se fait en trois ans et le master en deux ans de formation.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours théoriques (C), de travaux dirigés (TD), des travaux pratiques (TP) de sortie de terrain et de travaux personnels encadrés (rapport de stage et mémoire).

Le système de formation est basé sur les unités d'enseignement (UE) comme unités d'évaluation des connaissances.

Les unités d'enseignements sont regroupées sous formes d'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT en fonction des thèmes de spécialité.

VII.2 Participation aux cours

L'assiduité à tous les enseignements et à toutes les activités prévues par le plan d'études est obligatoire. Lorsque les absences dans une unité d'enseignement dépassent les 20 % du volume horaire qui lui est alloué par le plan d'études, le stagiaire concerné n'est pas autorisé à se présenter, en session principale, aux épreuves s'y rapportant.

Les cas d'absences de force majeure seront évalués par le conseil pédagogique.

VII.3 Les sessions d'évaluation

L'acquisition des connaissances par les stagiaires est évaluée par un système de contrôle continu en deux sessions successives :

- Une **session principale** dont la date, pour chaque unité d'enseignement est fixée à l'élaboration des programmes avec l'accord des enseignants par le Directeur des études et après avis du conseil pédagogique.
- Une **session de rattrapage**, qui doit avoir lieu après la proclamation des résultats de la session principale.

VII.4 Participations aux examens

À chaque examen, le stagiaire doit se présenter muni de sa carte d'étudiant ou d'une pièce d'identité en cours de validité. Aucun étudiant ne peut être admis en salle d'examen quinze (15) minutes après le début de l'épreuve et ne peut la quitter qu'au bout de la moitié du temps alloué à l'épreuve. Tout stagiaire ayant pris connaissance du sujet d'examen doit remettre sa copie avant de quitter la salle.

Toute fraude ou tentative de fraude entraîne l'exclusion du stagiaire appréhendé de la salle d'examen et sa comparution devant le conseil de discipline.

Toute absence à une épreuve, est sanctionnée par une note zéro. L'étudiant aura à repasser l'examen en session de rattrapage après avis du directeur des études ou de la scolarité.

1.1 Conditions d'admission en année supérieure

Est déclaré admis en année supérieure, en session principale ou en session de rattrapage, l'étudiant ayant satisfait à la condition d'obtention d'une moyenne générale égale ou supérieure à 12/20. Le stagiaire même s'il a une note définitive égale ou supérieure à 12/20, reprend obligatoirement la session si toutefois il a une note égale à 00/20 dans l'une quelconque des matières. Dans ce cas, la session consistera à reprendre les matières où il a la note 00/20.

Le classement des stagiaires par ordre de mérite est établi selon le niveau de la moyenne générale.

Entre 12 et 13,99 sur 20 : Assez-bien ;

Entre 14 et 15,99 sur 20 : Bien ;

Entre 16 et 17,99 sur 20 : Très bien ;

Entre 18 et 20 sur 20 : Excellent.

1.1 Conditions de redoublement

Le redoublement est autorisé une seule fois au cours du cycle.

En cas de redoublement le stagiaire peut garder, à sa demande au début d'année de redoublement le bénéfice des unités d'enseignements dont la moyenne est supérieure ou égale à 12/20.

1.1 Division de l'année académique

L'année académique est divisée en semestre. Chaque semestre comporte un certain nombre d'unités d'enseignement (UE). Le calendrier général de l'année comportant les programmes et les emplois du temps sont établis par le Directeur des études sur proposition des conseillers pédagogiques concernés.

VII.5 Programmation des cours

Les cours sont programmés par l'administration en fonction de la disponibilité des enseignants et des contraintes d'ouverture des salles de cours. Les étudiants sont autorisés à s'inscrire en cours du jour, du soir ou à distance. Les salles de cours sont accessibles du lundi au vendredi de 06 heures à 21 heures 50 et le samedi de 07 heures 30 à 16 heures 00.

VII.6 Régime de contrôle

Le régime de contrôle est l'évaluation en fin de chaque cours pour la Licence et le Master.

Tout stagiaire qui n'a pas validé son unité d'enseignement ou qui n'a pas reçu une note satisfaisante dans une matière est tenu de participer à un devoir de rattrapage organisée par la direction des études, après avis des conseillers pédagogiques. Cette participation se fera dans les conditions fixées par la Direction de l'Institut.

VII.7 Conditions d'entrée en salle

Tout stagiaire a l'obligation d'être en salle avant le début de chaque cours. Il doit être ponctuel, régulier, faire preuve de disponibilité et d'ouverture d'esprit.

Un contrôle de présence est établi au début de chaque cours sous la supervision de la direction des études.

VII.8 Les retards

Tout stagiaire en retard de 15 minutes ou plus n'a pas accès à la salle de cours avant la pause. Les retards répétés sont sanctionnés par des punitions laissées à l'appréciation de l'enseignant.

VII.9 Les absences

Les absences doivent être justifiées au Secrétariat de la Direction. Les seuls justificatifs valables sont les fiches ou carnets de traitement médical, les certificats médicaux, les notes explicatives signées des parents ou tuteurs responsables et les autorisations d'absence accordées par la Direction de l'Institut.

Les absences non justifiées entraînent des sanctions par gradation :

- Première absence non justifiée donne un avertissement verbal;
- Deuxième absence non justifiée avertissement écrit ;
- Troisième absence non justifiée transmission direct de l'avertissement écrit aux parents.

VII.10 Autorisation d'absence

Des autorisations d'absence peuvent être accordées aux stagiaires pour des raisons motivées.

Aucun stagiaire ne peut quitter la salle de cours sans autorisation de l'enseignant. Pendant les cours, aucun stagiaire ne peut quitter l'Institut sans autorisation du Directeur Régional.

VII.11 Attitudes et comportements

Chaque stagiaire doit avoir une attitude décente à l'enceinte de l'Institut et particulièrement dans les salles de classe.

La Direction peut refuser l'entrée des salles de cours à tout stagiaire dont le comportement, la tenue ou le langage ne seraient pas dans les normes. Le même droit est dévolu aux enseignants qui doivent rendre compte de leurs décisions à la Direction.

Il leur est rigoureusement interdit de proférer des balivernes ou des propos diffamatoires à l'encontre des autres stagiaires, du corps professoral ou des autorités administratives de l'Institut.

VII.12 Conditions d'hygiène et de respect des lieux et des personnes

Il est formellement interdit de mâcher du Chewing-gum, de boire, de manger ou de fumer en classe, en salle informatique et à la bibliothèque. Le restaurant de l'Institut est ouvert aux stagiaires à cet effet.

Le bon entretien des infrastructures et matériels doit être l'affaire de tout stagiaire.

On évitera de salir les murs, de jeter dans la cour, par les fenêtres des classes et dans les salles des épluchures de fruits, des morceaux de papier ou des déchets de toute nature notamment les sachets d'eau.

Il est formellement interdit d'introduire dans l'Institut des boissons alcoolisées, de la cigarette, des drogues, des romans pornographiques, des armes ainsi que tout objet contondant.

L'Institut a le devoir de protéger les stagiaires contre l'usage des drogues et des substances psychotropes. En conséquence, la vente de cigarettes est formellement interdite dans l'enceinte de l'Institut. Egalement, toute publicité incitant à la consommation de l'alcool ou du tabac est strictement interdite.

Il est formellement interdit de dégrader le patrimoine de l'institut ou d'escalader les murs et les fenêtres.

VII.13 Sanctions et récompenses

Le travail et le comportement des stagiaires sont sanctionnés par des récompenses ou des punitions.

Les récompenses sont :

— les bonnes notes, les encouragements, l'inscription au tableau d'honneur, l'attribution des prix, l'octroi de bourses de formation, les lettres de recommandations, les décorations, etc.

Les punitions comportent :

— l'avertissement, le blâme, la réprimande, l'exclusion temporaire, l'exclusion définitive, etc.

VII.14 Nomination du jury

Le jury est nommé par le Directeur Régional après concertation avec les responsables pédagogiques, en tenant compte des règles régissant la reconnaissance et l'équivalence des Diplômes et Attestations délivrés dans l'espace couvert par le CAMES.

VII.15 Délibération du jury

Le Jury réunit au moins l'ensemble des enseignants permanents participant à la formation. Il se réunit pour délibérer sur les résultats. Une convocation est adressée aux membres du Jury par le Directeur Régional, précisant la date et le lieu de la réunion de délibération. Le Jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats. Les délibérations du Jury sont strictement confidentielles. Les décisions du Jury sont définitives et sans appel, à l'exclusion d'erreur matérielle. Seul le Jury pourra procéder aux modifications des notes.

L'obtention du diplôme est prononcée après délibération du Jury. A l'issue de la délibération, les membres du jury présents signent une liste d'émargement et le procès-verbal de la délibération. Les résultats, visés par le président du Jury et les membres présents, sont affichés et ne doivent comporter aucune rature.

VII.16 Contentieux

Toute demande de rectification de note pour erreur matérielle, après affichage des résultats, doit être adressée, par écrit, au président du Jury.

Les modalités prévues pour les réclamations des étudiants et les résultats du réexamen de leurs copies font l'objet d'une note de service du Directeur des études.

S'il est nécessaire, le Jury peut être convoqué pour statuer sur les contentieux.

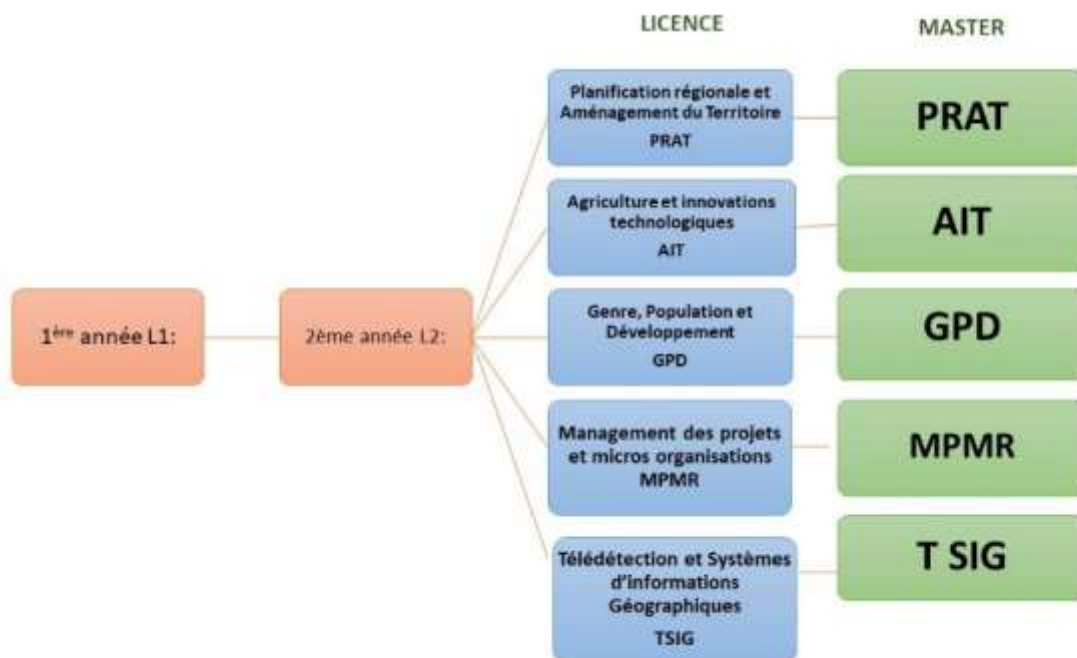
VII.17 Dispositions particulières

Les dispositions non prévues dans le présent régime des études sont tranchées par la Direction Régionale de l'IPD-AOS.

VIII- CONTENU DE LA FORMATION L1 L2 L3

VIII.1 Coursus formation IPD-AOS

La formation Licence 1 et 2 se fait en tronc commun. Les spécialisations débutent à la Licence 3.



iii. Licence 1

Licence 1					
CODE	U N I T E S D' E N S E I G N E M E N T S	HP	HET	VHT	CREDIT
SEMESTRE 1					
GEO1101	UE I : INTRODUCTION A L'ETUDE DU MILIEU				
1GEO1101	Etude du milieu physique et biophysique	24	36	60	3
2GEO1101	Approche du milieu humain: Population, Démographie	24	36	60	3
3GEO1101	Etude du milieu économique	24	36	60	3
	Total 1	72	108	180	9
ECO1102	UE II : ECONOMIE ET GESTION				
1ECO1102	Histoire des faits économiques	24	36	60	3
2ECO1102	Economie générale (1)	24	36	60	3
3ECO1102	Comptabilité générale	24	36	60	3
	Total 2	72	108	180	9
MET1103	UE III : LANGUE ET METHODOLOGIE				
1MET1103	Anglais Niveau 1 (Etude du milieu)	16	24	40	2
2MET1103	Initiation à la recherche documentaire	16	24	40	2
3MET1103	Méthodologie de diagnostic du milieu (Etapas de description du milieu)	24	36	60	3
	Total 2	56	84	140	7
MTH1104	UE IV : TECHNIQUES QUANTITATIVES ET TIC				
1MTH1104	Initiation à l'informatique (Bureautique - Internet)	16	24	40	2
2MTH1104	Statistiques descriptives	24	36	60	3
3MTH1104	Mathématiques générales	16	24	40	2
	Total 3	56	84	140	7
	Sous total S1	256	384	640	32

SEMESTRE 2					
CAR1205	UE V : CARTOGRAPHIE ET MARP				
1CAR1205	Approches participatives (MARP)	16	24	40	2
2CAR1205	Initiation à la cartographie	16	24	40	2
3CAR1205	Développement personnel et entrepreneurial	16	24	40	2
	<i>Total 4</i>	48	72	120	6
AGR1206	UE VI : DROIT, GENRE ET AGRONOMIE				
1AGR1206	Approche genre	24	36	60	3
2AGR1206	Initiation à l'agronomie	24	36	60	3
3AGR1206	Droit administratif	16	24	40	2
	<i>Total 5</i>	64	96	160	8
STR1207	UE VII : SORTIE TERRAIN ET REDACTION MONOGRAPHIQUE				
1STR1207	Techniques de rédaction des rapports d'études monographiques	32	48	80	4
2STR1207	Visite terrain et rédaction du rapport monographique	80	120	200	10
	<i>Total 6</i>	112	168	280	14
	Sous total S2	224	336	560	28
	Totaux	480	720	1200	60

iv. *Licence 2*

Licence 2					
CODE	U N I T E S D' E N S E I G N E M E N T S	HP	HET	VHT	CREDIT
SEMESTRE 3					
DEC1301	UEI: DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT				
1DEC1301	Aspects juridiques et institutionnels de la décentralisation	24	36	60	3
2DEC1301	Agriculture en Afrique de l'Ouest	24	36	60	3
3DEC1301	Sociologie du développement	24	36	60	3
	Total 1	72	108	180	9
ECO1302	UE II : ECONOMIE ET GESTION				
1ECO1302	Economie générale (2)	24	36	60	3
2ECO1302	Mathématiques financières	16	24	40	2
3ECO1302	Projets et programmes de développement	24	36	60	3
	Total 2	64	96	160	8
MTH1303	UE III : OUTILS STATISTIQUES				
1MTH1303	Informatique (Bureautique - Internet Niveau 2)	16	24	40	2
2MTH1303	Statistiques descriptives Niveau 2 avec application informatique	24	36	60	3
3MTH1303	Cartographie assistée par ordinateur	16	24	40	2
	Total 3	56	84	140	7
	Sous total S4	192	288	480	24
SEMESTRE 4					
DAT1404	UE IV : DEVELOPPEMENT LOCAL ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
1DAT1404	Théories et pratiques du développement local	16	24	40	2
2DAT1404	Planification et à l'aménagement du territoire (Concepts, Histoire et perspectives)	16	24	40	2
3DAT1404	Stratégies de développement de l'Afrique	16	24	40	2
	Total 4	48	72	120	6
CPT1405	UE V : COMPTABILITE ET DEVELOPPEMENT				
1CPT1405	Comptabilité publique	16	24	40	2
2CPT1405	Démographie	16	24	40	2
3CPT1405	Genre et développement	16	24	40	2
	Total 5	48	72	120	6
DRL1406	UE VI: DROIT ET LANGUE				
1DRL1406	Droit des affaires	16	24	40	2

1DRL1406	Anglais Niveau 2 (Développement local)	16	24	40	2
	Total 7	32	48	80	4
STR1407	UE VII: SORTIE TERRAIN (ANALYSE REGIONALE)				
1STR1407	Approche, outils et techniques de recherche sur le terrain	32	48	80	4
2STR1407	Sortie terrain et rapport	128	192	320	16
	Total 8	160	240	400	20
	Sous total S4	288	432	720	36
	Totaux	480	720	1200	60

v. *Licence 3*

Licence 3 : Agriculture et Innovation Technologique (AIT)					
CODE	U N I T E S D' E N S E I G N E M E N T S	HP	HE	VHT	CREDIT
SEMESTRE 5					
AGR1501	UE I : AGRICULTURE				
1AGR1501	Agronomie générale	24	36	60	3
2AGR1501	Zootechie générale (Connaissance du bétail & Nutrition)	24	36	60	3
3AGR1501	Foresterie générale & Pisciculture	24	36	60	3
	Total 1	72	108	180	9
INO1502	UE II : INNOVATIONS				
1INO1502	Innovations technologiques en Afrique	16	24	40	2
2INO1502	Gestion de la fertilité des sols	24	36	60	3
3INO1503	Vulgarisation agricole	16	24	40	2
	Total 2	56	84	140	7
MET1503	UE III : METHODOLOGIE				
1MET1503	Méthodologie de la recherche en sciences sociales et humaines	8	12	20	1
2MET1503	Techniques de rédaction des rapports de stage	8	12	20	1
3MET1503	Planification de projets et microréalisations (MS-PROJECT Niveau 1)	8	12	20	1
	Total 3	24	36	60	3
	Sous total S5	152	228	380	19
SEMESTRE 6					
CCS1604	UE IV : CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SECURITE ALIMENTAIRE				
1CCS1604	Agriculture, eau et changements climatiques	16	24	40	2
2CCS1604	Hydraulique Agricole	24	36	60	3
3CCS1604	Agriculture et sécurité alimentaire	16	24	40	2
	Total 4	56	84	140	7
TEC1604	UE V : TECHNIQUES DE CONSERVATION				
1TEC1604	Techniques de conservation des eaux et sols	16	24	40	2
2TEC1604	Techniques de conservation et transformation des produits	16	24	40	2
3TEC1604	Anglais appliqué	8	12	20	1
	Total 5	40	60	100	5
ENT1604	UE V : ENTREPRENARIAT AGRICOLE				
1ENT1604	Statistiques appliquées et expérimentation agricole	16	24	40	2
2ENT1604	Entreprenariat agricole	16	24	40	2
	Total 6	32	48	80	4
STS1604	UE VI: SORTIE TERRAIN ET RAPPORT DE STAGE				
1STS1604	Sortie terrain et rapport	40	60	100	5
2STS1604	Rapport de stage	160	240	400	20

	Total 7	200	300	500	25
	Sous total S6	328	492	820	41
	Totaux	480	720	1200	60

VIII.2 Programme de formation PRAT

vi. Master 1

Master 1 : Planification Régionale et Aménagement du Territoire (PRAT)					
CODE	U N I T E S D' E N S E I G N E M E N T S	HP	HE	VHT	CREDIT
SEMESTRE 1					
AMT2101	UE I : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
1AMT2101	Aménagement du territoire (concepts, théories et principes) et instruments, outils et techniques de l'aménagement du territoire	24	36	60	3
2AMT2101	Economie régionale (Configurations spatiales de la production industrielle et utilisation des sols en zone urbaine et rurale)	32	48	80	4
3AMT2101	Planification : types et niveaux de planification, concepts, théories, principes, instruments, outils et techniques)	32	48	80	4
	Total 1	88	132	220	11
CAF2102	UE II : CADATRE ET FONCIER				
1CAF2102	Comptabilité nationale et régionale	24	36	60	3
2CAF2102	Cadastre, et topographie de l'aménagement du territoire	24	36	60	3
3CAF2102	Gestion foncière et droit foncier : Foncier rural et urbain (conflits)	24	36	60	3
	Total 2	72	108	180	9
URA2103	UE III : URBANISME ET ARCHITECTURE				
1URA2103	Urbanisme : urbanisme dans le monde et au Burkina Faso (définitions, concepts, historique, problématiques, perspectives, défis et enjeux)	24	36	60	3
2URA2103	Habitat et architecture : habitat, immobilier: théories et pratiques (concepts, méthodologie...)	24	36	60	3
	Total 3	48	72	120	6
	Sous total S1	208	312	520	26
SEMESTRE 2					
ASM2204	UE IV : ANALYSE SPATIALE ET MARKETING				
1ASM2204	Théories et méthodes de l'analyse spatiale du territoire	24	36	60	3
2ASM2204	Marketing territorial et aménagement	24	36	60	3
3ASM2204	Ingénierie territoriale et aménagement du territoire	24	36	60	3
	Total 4	72	108	180	9
GPR2205	UE VI : GESTION DE PROJETS				
1GPR2205	Analyse économique et financière des projets	24	36	60	3
2GPR2205	Analyse sociologique des projets	16	24	40	2
3GPR2205	Etude d'impact environnemental et social des projets	16	24	40	2

	Total 5	56	84	140	7
CSE2206	UE VII : CARTOGRAPHIE ET SIG – TC avec TSIG				
1CSE2206	Cartographie : théories et pratiques	24	36	60	3
2CSE2206	SIG (logiciel Arc-Gis)	24	36	60	3
3CSE2206	Econométrie 1	16	24	40	2
	Total 7	64	96	160	8
STR2206	UE VIII : SORTIE TERRAIN				
1STR2206	Sortie terrain	80	120	200	10
	Total 8	80	120	200	10
	Sous total S8	272	408	680	34
	Totaux	480	720	1200	60

vii. Master 2

Master 2 : Planification Régionale et Aménagement du Territoire (PRAT)					
CODE	U N I T E S D' E N S E I G N E M E N T S	HP	HE	VHT	CREDIT
SEMESTRE 3					
PRP2301	UE I : PRATIQUE DE LA PLANIFICATION				
1PRP2301	Prospective territoriale (Population et aménagement du territoire : définitions de concepts ; calcul d'indicateurs ; intégration variable population dans l'élaboration de schémas et plans)	32	48	80	4
2PRP2301	Pratique de l'aménagement du territoire (Elaboration, mise en œuvre et évaluation schéma)	32	48	80	4
3PRP2301	Pratique de la planification (Elaboration, mise en œuvre et évaluation plans)	32	48	80	4
	Sous total 1	96	144	240	12
FIN2302	UE II : FINANCES				
1FIN2302	Finances publiques : budget programme et programmation du financement (budgétisation et plan de financement)	24	36	60	3
2FIN2302	Mobilisation des financements du développement (requêtes, plaidoyers, lobbying, tables rondes, etc.)	24	36	60	3
3FIN2302	Coopération (Partenariat Public Privé (PPP), bilatérale, multilatérale, etc.)	24	36	60	3
	Total 2	72	108	180	9
PLP2303	UE III : PLANIFICATION DE PROJETS				
1PLP2303	Econométrie 2 (prospective)	16	24	40	2
2PLP2303	Planification (préfactibilité et faisabilité des projets), mise en œuvre, évaluation, audit et contrôle des projets axés les résultats (logiciel Ms Project)	24	36	60	3
3PLP2303	Montage de dossiers de projets : plan d'affaires - gestion des entreprises	16	24	40	2
	Total 3	56	84	140	7
	Sous total S3	224	336	560	28
SEMESTRE 4					
MET2304	UE IV : METHODOLOGIE				
1MET2304	Méthodologie de recherche et techniques de rédaction de mémoire	8	12	20	1
2MET2304	Bureautique (PowerPoint, Internet et PAO)	8	12	20	1
	Total 4	16	24	40	2
STM2305	UE V : STAGE ET MÉMOIRE				
1STM2305	Sortie terrain	80	120	200	10
2STM2305	Mémoire (6 mois)	160	240	400	20
	Total 5	240	360	600	30
	Sous total 10	256	384	640	32
	Totaux	480	720	1200	60

VIII.3 Programme de formation TSIG

viii. Master 1

Master 1 : Télédétection, Système d'information géographique (TSIG)					
CODE	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	HP	HE	VHT	CREDIT
SEMESTRE 1					
GSI2101	UE I : GENERALITES SUR LA T/SIG - FONDAMENTALES				
1GSI2101	Généralités sur la télédétection (analyse conceptuelle et utilité)	24	36	60	3
2GSI2101	Généralités sur la SIG (analyse conceptuelle et utilité)	24	36	60	3
3GSI2101	T/SIG et disciplines connexes (Géographie, Sciences de la Terre, Biologie)	24	36	60	3
	Total 1	72	108	180	9
TEL2102	UE II : BASES THEORIQUES DE LA TELEDETECTION				
1TEL2102	Photo-interprétation et Photogrammétrie	32	48	80	4
2TEL2102	Notions fondamentales de la télédétection (Bases physiques de la télédétection et Mathématiques appliquées, Eléments physiques du rayonnement électromagnétique et Capteurs et plateformes)	32	48	80	4
3TEL2102	Techniques de traitements numériques d'images	32	48	80	4
	Total 2	96	144	240	12
TSI2103	UE III : BASES THEORIQUES DES SIG - TRANSVERSALES				
2TSI2103	Acquisition des données descriptives et géographiques (Conception et réalisation de bases de données sous Access, mode d'acquisition et de traitement de l'information géographique - prise en main de logiciel ArcGis ou QGIS et réalisation de bases de données géographiques)	32	48	80	4
3TSI2103	Analyse spatiale et statistiques géo spatiales	32	48	80	4
	Total 3	64	96	160	8
	Sous total S1	232	348	580	29
SEMESTRE 2					
CAR2104	UE IV : BASES THEORIQUES DE LA CARTOGRAPHIE				
1CAR2104	Référentiel géographique et Projection cartographique	24	36	60	3
2CAR2104	Cartographie : généralités et finalités, langage cartographique, CAO, Domaines d'application)	32	48	80	4
3CAR2104	Metadonnées : généralités et finalités	16	24	40	2
	Total 4	72	108	180	9
GES2105	UE V : GESTION DE PROJETS				
1GES2105	Processus de management des projets et des microréalisations	32	48	80	4
2GES2105	Analyse sociologique des projets et MRL	32	48	80	4
	Total 5	64	96	160	8
CAR2106	UE VII : PRATIQUE DE LA CARTOGRAPHIE				
1CAR2106	Techniques de navigation terrestre - visite IGB	32	48	80	4
	Total 7	32	48	80	4
STE2107	UE VIII : SORTIE TERRAIN				
1STE2107	Sortie terrain	80	120	200	10
	Total 8	80	120	200	10
	Sous total S8	248	372	620	31
	Totaux	480	720	1200	60

ix. Master 2

Master 2 : Télédétection et Système d'Information Géographique (TSIG)					
CODE	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	HP	HE	VHT	CREDIT
SEMESTRE 3					

PTE2301	UE I : PRATIQUES DE TELEDETECTION				
1PTE2301	Mise à niveau des bases théoriques de télédétection et des systèmes d'information géographique (SIG)	16	24	40	2
2PTE2301	Photo-interprétation et Photogrammétrie	32	48	80	4
3PTE2301	Traitement numérique d'images (optique et radar) - ST	32	48	80	4
	Total 1	80	120	200	10
PSI2302	UE II : PRATIQUES DES SIG -				
1PSI2302	Prise en main du logiciel ArcGis/QGIS et acquisition des informations descriptives et géographiques	32	48	80	4
2PSI2302	Analyses spatiales, géostatistique et analyses multicritères	24	36	60	3
3PSI2302	SIG contemporain (Infrastructures de données spatiales (IDS), géomarketing, web cartographie et SIG nomade)	16	24	40	2
	Total 2	72	108	180	9
PCA2303	UE III : PRATIQUES DE LA CARTOGRAPHIE				
1PCA2303	Productions cartographiques (ARCGIS / QGIS)	32	48	80	4
2PCA2303	Metadonnées : conception et réalisation	24	36	60	3
3PCA2303	Techniques de navigation terrestre : utilisation, transfert et exploitation des données GPS	16	24	40	2
	Total 3	72	108	180	9
	Sous total 9	224	336	560	28
SEMESTRE 4					
MET2304	UE IV : METHODOLOGIE ET MÉMOIRE				
1MET2304	Méthodologie de recherche et techniques de rédaction de mémoire	8	12	20	1
2MET2304	Bureautique (PowerPoint, Internet et PAO)	8	12	20	1
	Total 4	16	24	40	2
STE2305	UE V : STAGE ET MÉMOIRE				
1STE2305	Sortie terrain	80	120	200	10
2STE2305	Mémoire (6 mois)	160	240	400	20
	Total 5	240	360	600	30
	Sous total 10	256	384	640	32
	Totaux	480	720	1200	60

VIII.4 Programme de la formation AIT

VIII.4.1 Master 1

Master 1 : Agriculture et Innovation Technologique (AIT)					
CODE	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	HP	HE	VHT	CREDIT
SEMESTRE 1					
HOR2101	UE I : HORTICULTURE				
1HOR2101	Botanique	24	36	60	3
2HOR2101	Horticulture (culture fruitière et maraichère)	24	36	60	3
3HOR2101	Pédologie et Pédogénèse	24	36	60	3
	Total 1	72	108	180	9
PRA2102	UE II : PRODUCTIONS ANIMALES				
1PRA2102	Génétique et amélioration des plantes	24	36	60	3
2PRA2102	Pisciculture	24	36	60	3
3PRA2102	Agro-pédologie	24	36	60	3
	Total 2	72	108	180	9
SOV2103	UE III : SOLS ET VEGETATION				
1SOV2103	Prospection pédologique et cartographie des sols	16	24	40	2
2SOV2103	Agroforesterie	24	36	60	3
3SOV2103	Relation eau-sol-plante	24	36	60	3
	Total 3	64	96	160	8
	Sous total S1	208	312	520	26
SEMESTRE 2					
PAT2104	UE IV : PATHOLOGIES				
1PAT2104	Malherbologie	24	36	60	3
2PAT2104	Phytopathologie générale et appliquée	32	48	80	4
3PAT2104	Entomologie générale et appliquée	24	36	60	3
	Total 4	80	120	200	10
INT2105	UE V : INTENSIFICATION AGRICOLE				
1INT2105	Engrais et fertilisation	24	36	60	3
2INT2105	Machinisme agricole	16	24	40	2
3INT2105	Irrigation	24	36	60	3
	Total 5	64	96	160	8
BIO2106	UE VI : BIOTECHNOLOGIE				
1BIO2106	Biotechnologie végétale et biosécurité	32	48	80	4
2BIO2106	Comptabilité agricole	16	24	40	2
	Total 4	48	72	120	6
STR2107	UE VII : SORTIE TERRAIN ET RAPPORT				
1STR2107	Sortie terrain	80	120	200	10
	Total 8	80	120	200	10
	Sous total S8	272	408	680	34
	Totaux	480	720	1200	60

VIII.4.2 Master 2

Master 2 : Agriculture et Innovation Technologique (AIT)					
CODE	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	HP	HE	VHT	CREDIT
SEMESTRE 3					

PRA2301	UE I : PRODUCTIONS ANIMALES				
1PRA2301	Systèmes de production	24	36	60	3
2PRA2301	Biologie et physiologie des semences	32	48	80	4
3PRA2301	Nématologie	24	36	60	3
	Total 1	80	120	200	10
EAE2302	UE II : EAU ET ENVIRONNEMENT				
1EAE2302	Hydrologie et Gestion de l'eau	24	36	60	3
2EAE2302	Agro-météorologie	24	36	60	3
3EAE2302	Ecotoxicité	24	36	60	3
	Total 2	72	108	180	9
PAT2303	UE III : PRODUITS AGRICOLES ET TSIG				
1PAT2303	Sélection variétale	24	36	60	3
2PAT2303	Conservation et transformation des produits agricoles	24	36	60	3
3PAT2303	Télédétection et SIG	24	36	60	3
	Total 4	72	108	180	9
	Sous total 9	224	336	560	28
SEMESTRE 4					
MET2305	UE V : METHODOLOGIE				
1MET2305	Méthodologie de recherche et techniques de rédaction de mémoire	8	12	20	1
2MET2305	Bureautique (PowerPoint, Internet et PAO)	8	12	20	1
	Total 4	16	24	40	2
STM2306	UE VI : STAGE ET MÉMOIRE				
1STM2306	Sortie terrain	80	120	200	10
2STM2306	Mémoire (6 mois)	160	240	400	20
	Total 5	240	360	600	30
	Sous total 10	256	384	640	32
	Totaux	480	720	1200	60

VIII.5 PROGRAMME GPD

x. Master 1

Master 1 : Genre, Population et Développement (GPD)					
CODE	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	HP	HE	VHT	CREDIT
SEMESTRE 1					
GGE2101	UE I : NOTIONS DE BASE SUR LE GENRE - FONDAMENTALES				
1GGE2101	Genre, Population et Développement: concepts et théories	32	48	80	4
2GGE2101	Théories démographiques	32	48	80	4
3GGE2101	Approche genre dans le monde contemporain : théories du genre et féminisme	32	48	80	4
	Total 1	96	144	240	12
GED2102	UE II : GENRE ET DEVELOPPEMENT				
1GED2102	Genre, statut de la femme et société	24	36	60	3
2GED2102	Genre, éducation	24	36	60	3
3GED2102	Genre, population et environnement	24	36	60	3
	Total 2	72	108	180	9
GCO2103	UE III : GENRE ET COMMUNICATION				
1GCO2103	Plan d'Action Genre (Diagnostic, orientation...)	16	24	40	2
2GCO2103	Intégration du genre dans les projets/programmes de développement	16	24	40	2
3GCO2103	Genre et communication pour le changement de comportement	16	24	40	2
	Total 3	48	72	120	6
	Sous Total S1	216	324	540	27
SEMESTRE 2					
GSO2204	UE IV : GENRE ET SOCIETE				
1GSO2204	Genre, santé de la reproduction et planification familiale	32	48	80	4
2GSO2204	Genre et développement socio-économique : économie informelle et microfinance	32	48	80	4
3GSO2204	Genre; interculturalité et gestion des conflits	32	48	80	4
	Total 4	96	144	240	12
ANA2205	UE V : METHODE D'ANALYSE DU GENRE				
1ANA2205	Analyse sociale des genres	24	36	60	3
2ANA2205	Méthodes et outils d'analyse genre (y compris les TIC)	24	36	60	3
3ANA2205	Economie sociale et solidaire	16	24	40	2
	Total 5	64	96	160	8
BUD2206	UE VI : LEADERSHIP ET BUDGETISATION GENRE				
1BUD2206	Genre et Leadership: Management des organisations ; Leadership féminin	8	12	20	1
2BUD2206	Procédure budgétisation sensible au genre: élaboration, mise en œuvre et évaluation	16	24	40	2
	Total 6	24	36	60	3
STE2207	UE VII : SORTIE TERRAIN				
1STE2207	Sortie terrain	80	120	200	10
	Total 7	80	120	200	10
	Sous total S8	264	396	660	33
	Totaux	480	720	1200	60

Master 2 : Genre, Population et Développement (GPD)					
CODE	U N I T E S D' E N S E I G N E M E N T S	HP	HE	VHT	CREDIT
SEMESTRE 3					
GDH2301	UE I : GENRE ET DROITS HUMAINS				
1GDH2301	Droits humains et genre (niveaux national et international)	32	48	80	4
2GDH2301	Politiques nationales et sectorielles genre	32	48	80	4
3GDH2301	Plaidoyer et lobbying	32	48	80	4
	Total 2	96	144	240	12
GDL2302	UE II : GENRE ET DEVELOPPEMENT LOCAL				
1GDL2302	Problématiques actuelles (migrations, changement climatique, terrorisme, dettes, conflits, environnement, mondialisation...)	24	36	60	3
2GDL2302	Genre et développement (participatif, local, intégré...)	24	36	60	3
3GDL2302	Genre et sources de financements des projets	24	36	60	3
	Total 2	72	108	180	9
GES2303	UE III : GESTION DES PROJETS				
1GES2301	Planification (préfactibilité et faisabilité des projets), mise en œuvre, évaluation, audit et contrôle des projets axés sur les résultats (logiciel Ms Project)	24	36	60	3
2GES2303	Montage de dossiers de projets : plan d'affaires - gestion des entreprises	16	24	40	2
3GES2303	Approches managériale du développement et management des conflits	16	24	40	2
	Total 3	56	84	140	7
	Sous total S9	224	336	560	28
SEMESTRE 4					
MET2304	UE IV : METHODOLOGIE ET MÉMOIRE				
1MET2304	Méthodologie de recherche et techniques de rédaction de mémoire	8	12	20	1
2MET2304	Bureautique (PowerPoint, Internet et PAO)	8	12	20	1
	Total 4	16	24	40	2
STM2305	UE V : STAGE ET MÉMOIRE				
1STM2305	Sortie terrain	80	120	200	10
2STM2305	Mémoire (6 mois)	160	240	400	20
	Total 5	240	360	600	30
	Sous total 10	256	384	640	32
	Totaux	480	720	1200	60

VIII.6 Programme de formation MPMR

xii. Master 1

Master 1 : Management des Projets et Microréalisations (MPMR)					
CODE	U N I T E S D' E N S E I G N E M E N T S	HP	HE	VHT	CREDIT
SEMESTRE 1					
PPM2101	UE I : PLANIFICATION DE PROJETS ET MICROREALISATIONS				
1PPM2101	Planification stratégique et Opérationnelle des projets et microréalisations	32	48	80	4
2PPM2101	Gestion axée sur les résultats (+ séminaires avec des personnes ressources externes)	32	48	80	4
3PPM2101	Processus de management des projets et des microréalisations	32	48	80	4
	Total 1	96	144	240	12
EVA2102	UE II : EVALUATION DE PROJETS				
1EVA2102	Analyse sociologique des projets et microréalisations	24	36	60	3
2EVA2102	Analyse économique et financière des projets et microréalisations	32	48	80	4
3EVA2102	Gestion stratégique du projet par la théorie du changement	24	36	60	3
	Total 2	80	120	200	10
GOU2103	UE III : GOUVERNANCE ET GENRE				
1GOU2103	Ethique et bonne gouvernance des projets et microréalisations	24	36	60	3
2GOU2103	Genre dans la gestion du cycle de projet	24	36	60	3
3GOU2103	Budgétisation sensible au genre	32	48	80	4
	Total 3	80	120	200	10
	Sous total S1	256	384	640	32
APC2204	UE IV : APPROVISIONNEMENTS ET COUTS DE PROJETS				
1APC2204	Gestion des approvisionnements et contrats des projets et microréalisations	32	48	80	4
2APC2204	Gestion des risques de projets et microréalisations	32	48	80	4
		32	48	80	4
	Total 4	96	144	240	12
EIP2205	UEV: ETUDES D'IMPACTS DE PROJETS				
1EIP2205	Etude d'impact environnemental et social - PGES	24	36	60	3
2EIP2205	Rédaction d'une proposition de projets (proposition convaincante)	24	36	60	3
	Total 5	48	72	120	6
STE2206	UE VI : SORTIE TERRAIN				
1STE2206	Sortie terrain	80	120	200	10
	Total 6	80	120	200	10
	Sous total S8	224	336	560	28
	Totaux	480	720	1200	60

Master 2 : Management des Projets et Microréalisations (MPMR)					
CODE	U N I T E S D' E N S E I G N E M E N T S	HP	HE	VHT	CREDIT
SEMESTRE 3					
PDE2301	UE I : PROJETS DE DEVELOPPEMENT				
1PDE2301	Planification et mise en œuvre des projets et développement _MS Project	24	36	60	3
2PDE2301	Montage de dossiers de projets : plan d'affaires	24	36	60	3
3PDE2301	Suivi-évaluation des projets (GAR, théorie de changement...)	24	36	60	3
	Total 1	72	108	180	9
1PDE2302	UE II : PLANIFICATION DE DEVELOPPEMENT				
1PDE2302	Théories et concepts de développement (planification et développement local et développement durable)	24	36	60	3
1PDE2302	Approches managériale du développement durable)	16	24	40	2
1PDE2302	Econométrie 2 (prospective)	16	24	40	2
	Total 2	56	84	140	7
GEQ2303	UE III : GESTION DE LA QUALITE				
1GEQ2303	Financement de projets et microréalisations	16	24	40	2
2GEQ2303	Audit et contrôle des projets	16	24	40	2
3GEQ2303	Gestion de ma qualité	16	24	40	2
	Total 3	48	72	120	6
	Sous total 3	176	264	440	22
SEMESTRE 4					
GEQ2404	UE IV: GESTION DES RISQUES				
1GEQ2404	Communication de projets et microréalisations	16	24	40	2
2GEQ2404	Genre et développement	16	24	40	2
3GEQ2304	Gestion des risques et clôture des projets	16	24	40	2
	Total 4	48	72	120	6
MET2405	UE V : METHODOLOGIE ET MÉMOIRE				
1MET2405	Méthodologie de recherche et techniques de rédaction de mémoire	8	12	20	1
2MET2405	Bureautique (PowerPoint, Internet et PAO)	8	12	20	1
	Total 4	16	24	40	2
STM2406	UE VI : STAGE ET MÉMOIRE				
1STM2406	Sortie terrain	80	120	200	10
1STM2406	Mémoire (6 mois)	160	240	400	20
	Total 5	240	360	600	30
	Sous total 4	304	456	760	38
	Totaux	480	720	1200	60